

Le service militaire volontaire

Le Service militaire volontaire

PROFIL ET CONDITIONS D'ENTREE

Âge : Jeunes de 18 à 25 ans.

Condition d'entrée : Etre de nationalité française , non diplômé ou diplômé cherchant un nouveau départ.
Aucun diplôme requis.



EN PRATIQUE

Le SMV est une **contribution du ministère des Armées** dans le domaine de l'insertion citoyenne et professionnelle de jeunes **Français de métropole et de l'étranger** âgés de **18 à 25 ans exclus du marché de l'emploi**.

L'objectif du SMV est l'insertion sociale et professionnelle durable des volontaires grâce à un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation et l'insertion.

Tous les volontaires passent le permis de conduire, vivent en internat et bénéficient de la carte de réduction militaire SNCF.

Exemples de filaires métiers proposées :

- conducteur de machine en plasturgie
- assistant de vie aux familles
- agent polyvalent de restauration
- employé libre-service
- monteur câbleur fibre optique
- agent de maintenance

DATES INSCRIPTION ET ENTREES PRESCRIPTION

Prendre contact pour connaître les différentes dates d'incorporation.

RECRUTEMENT

Envoyer un dossier de candidature au centre pour lequel vous postulez ou à déposer à votre mission locale ou votre agence pôle emploi.

Dossier de candidature :

<https://www.defense.gouv.fr/content/download/589081/9998639/DOSSIER%20CANDIDATURE%20SMV%202020.pdf>

TEMPS DE FORMATION

Formation de 6 à 12 mois.

STAGES ET RÉMUNERATION

Les volontaires stagiaires sont rémunérés 345€ / mois brut.

TARIFS

Pas de frais

CONTACTS ET LIEU

Centre de l'armée de l'Air à Ambérieu-en-Bugey

Av. du colonel Chambonnet
01508 Ambérieu-en-Bugey
04 27 50 60 28
06 43 46 46 54
smvamberieu@gmail.com

<https://www.facebook.com/smvamberieu>

https://instagram.com/smv_amberieu?igshid=5cdm186xgerk